

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 8 juin 2018

Nomenclature N° : 5

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2018053

Présents : 27

Votants : 32

Objet : Mandat spécial élu – déplacement en Allemagne du 13 au 17 juin 2018 dans le cadre du jumelage avec Bad Wiessee

SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE, CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION TRANSMISE AU CONTROLE DE LEGALITE LE 15 JUIN 2018

Le 8 juin 2018 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 1^{er} juin 2018, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Christophe JEDRECY, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Olivier LEGOIS, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Pierre DUCOLONER a donné pouvoir à Didier LECRENAIS, Brigitte ZINS a donné pouvoir à Jean-Jacques DULONG, Eric RINEAU a donné pouvoir à Marie-Ange ROUSSEL, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude BOQUET

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Farid GHENNAM :

Dans le cadre des échanges annuels entre la commune de Dourdan et Bad Wiessee, Madame la Maire se rendra à Bad Wiessee du 13 au 17 juin 2018 accompagnée de deux élus, Madame Sylvine Hendelus, adjointe en charge du Commerce, du Tourisme et des Transports et Monsieur Farid Ghennam, délégué aux jumelages et aux fêtes et cérémonies.

La délégation officielle partira de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle avec les membres de l'association du jumelage pour arriver à Munich. Le transport jusqu'à Bad Wiessee se fera par véhicules personnels des membres du jumelage allemand. Le retour se fera dans les mêmes conditions.

Le programme des 4 jours allie des temps d'échanges conviviaux entre les membres des deux associations et des temps de travail officiels pour parler des futurs projets communs.

Un groupe d'une quarantaine de personnes doit prendre part à ce voyage, témoignant ainsi de la vivacité de ce jumelage et de l'intérêt porté par les dourdannais pour nos voisins allemands avec qui ils ont tissé des liens très forts depuis plus de 50 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2123-18 relatif à l'exécution des mandats spéciaux,

Considérant que les échanges entre nos deux villes jumelles sont officiels depuis 1963,

Considérant que tous les deux ans, une délégation officielle française est reçue à Bad Wiessee,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de mandater** trois élus spécialement pour se rendre à Bad-Wiessee en Allemagne :
 1. Maryvonne BOQUET
 2. Sylvine HENDELUS
 3. Farid GHENNAM
- **de dire** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours,
- **d'autoriser** Madame la Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **1** 2018
- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme
La Maire,

Maryvonne Boquet
Maryvonne BOQUET